

# Analyse économique des relations de corruption

Nicolas Jacquemet

Université Paris I Panthéon–Sorbonne  
& Ecole d'Economie de Paris

TRANSPARENCE INTERNATIONALE FRANCE  
12 mars 2008

# Corruption : approche économique

- Corruption – **Détournement** d'un pouvoir **discrétionnaire** au bénéfice d'un **tiers** qui en offre **rétribution**.
  - **Détournement** – Existence préalable d'une mission par laquelle un "employé" doit servir les intérêts d'un "employeur" comme s'il s'agissait des siens propres.
    - Perversion/exploitation d'une relation de délégation.
    - Exploite la divergence d'intérêts entre employeur et employé.
  - **Discrétionnaire** – Marges d'appréciation dans l'accomplissement de cette mission.
    - Corruption d'autant plus probable que le pouvoir discrétionnaire est large
- 👉 Quelle que soit la nature de la mission accomplie ⇒ d'un point de vue analytique, pas de distinction secteur public/privé (contrairement au droit).

👉 Conditions d'émergence de la corruption.

# Corruption : approche économique

- Corruption – **Détournement** d'un pouvoir **discrétionnaire** au bénéfice d'un **tiers** qui en offre **rétribution**.
  - **Tiers** – Existence d'un agent économique, différent des deux premiers, dont la situation (économique, financière, ...) est affectée par la mission confiée à l'employé.
    - Ce "corrupteur" attend de l'employé qu'il agisse pour son compte/en sa faveur, plutôt que dans l'intérêt de l'employeur.
    - Une seconde relation de délégation lie le corrupteur à l'agent.
  - 👉 Distingue la corruption de la criminalité ou du travail au noir, où le criminel peut agir pour son propre compte.
  - **Rétribution** – Cette seconde relation repose sur le versement d'une rémunération (pot-de-vin).

👉 Conclusion d'un accord (illégal  $\Rightarrow$  un pacte) entre l'employé et le corrupteur

# Analyse économique des relations de corruption


- D'un point de vue micro-économique (= analyse des transactions entre individus, entreprises, etc.) :
- La corruption émerge à la faveur de l'imbrication de deux relations bilatérales :
  - **Contrat de délégation...**
    - Entre l'employeur et l'employé,
    - Détermine les conditions de délégation du pouvoir discrétionnaire.
  - **Pacte de corruption...**
    - Entre l'employé et le corrupteur,
    - Détermine les conditions du détournement du pouvoir discrétionnaire.



Economie de la corruption : propriétés de ces relations, et conditions de leur interaction.

# Contrat de délégation : comportement de l'employé

- **Délégation** : divergence d'intérêt entre l'employeur et l'employé, résolue par le contrat de délégation : salaire et contrôle.
- **Comportement de l'employé** : être corrompu si les bénéfices de la corruption sont  $>$  aux coûts.
  - Bénéfice : pot-de-vin reçu  $\Rightarrow$  pacte de corruption.
  - Coûts :
    - **Détection** : contrôle (par l'employeur, les représentants de l'ordre, ...).
    - Sanction : amende et autres peines ; renvoi = perte du **salaire** versé par l'employeur.
    - **Coût moral** : prix du passage d'une situation d'honnêteté à une situation de trahison du contrat de délégation.

 Tout facteur qui participe à accroître les coûts est un levier de lutte contre la corruption.

# Corruption et contrôle

- Renforcement direct des contrôles – **supervision**. Plus la détection est probable, plus la corruption est coûteuse.
  - ⊘ En contradiction avec la nécessité d'une délégation ⇔ tension bénéfique de la délégation/risque de détournement.
  - Efficacité des institutions juridiques.
    - 👉 Empiriquement : mesuré par la corrélation entre deux indices de perception.
    - ⇒ Accroissement de 10% de l'efficacité engendrerait une diminution de 13% du niveau de corruption.
  - ⊘ Phénomène endémique : l'activité de contrôle repose elle-même sur une délégation de pouvoir discrétionnaire.
- Renforcement indirect – **transparence des transactions**. Empiriquement :
  - Régime démocratique ;
  - Liberté de la presse ;
  - Concurrence entre les médias et pluralité ;

# Le double rôle du salaire

- **Attractivité** – Décisions des candidats à l'embauche :
  - Acceptent l'emploi en fonction des avantages afférents
    - = niveau de rémunération (salaire, avantages en nature)
    - + bénéfice de la corruption pour les candidats dont le "prix de l'honnêteté" est suffisamment faible.
  - 👉 Plus le salaire offert est faible, plus les individus qui acceptent l'emploi sont susceptibles d'être corrompus.
- **Motivation** – Rémunération perdue en cas de détection
  - ⇒ Plus la rémunération est élevée, plus un renvoi est coûteux.
  - 🛑 Mécanisme tributaire de l'efficacité du contrôle.
  - Hôpitaux de Buenos Aires : versement de pots-de-vin sous forme d'augmentation du prix de vente des médicaments.
    - Sept. 96 Accroissement de salaire des directeurs d'hôpitaux et obligation de déclarer les prix d'achat.
    - Mai 97 Campagne de presse souligne l'absence de sanction.
      - ⇒ Diminution de la corruption dans la 3<sup>o</sup> phase uniquement.
      - 👉 Sensibilité estimée de la corruption au salaire : 20%.

# Corruption et moralité

- Coût “moral” à être corrompu : prix de l’honnêteté.
  - Abandonner la satisfaction de l’honnêteté (morale, travail bien fait, ...)
  - Subir les désagréments d’une trahison (mensonge, ...)
- Dépendent de la personnalité de l’individu : variable de politique publique ?
- **Genre** – de nombreuses études attestent que les femmes sont plus sensibles au coût moral de la corruption.
  - 👉 Corruption d’autant plus faible que la représentation des femmes au parlement est forte.
    - Mexico, Lima : équipes de femmes chargées de délivrer les contraventions.
- **Culture, éducation** – participent à promouvoir l’éthique, le sens du devoir.

# Pacte de corruption : comportement du corrupteur

- Transaction illégale par laquelle le détournement de pouvoir discrétionnaire est échangé contre un pot-de-vin.
- Décision du corrupteur : obtenir le bénéfice de la corruption (détournement) au prix d'un certain nombre de coûts.
- Coûts supportés par le corrupteur :
  - **Pot-de-vin** : “prix” du marché de la corruption  $\Rightarrow$  d'autant plus élevé que les employés corrompus (“offre de corruption”) sont rares.
    - 👉 “Monétisation” des instruments de lutte contre la corruption : les rentes offertes aux agents sont d'autant plus fortes que les politiques de lutte contre la corruption sont actives.
  - **Coûts d'initiation** : trouver l'agent avec qui s'instaurera la relation de corruption dans la chaîne de responsabilités.
    - 👉 La transparence des transactions, la fréquence des contacts avec l'organisation, la familiarité avec les agents, accroissent la corruption en diminuant ces coûts.

# Pacte de corruption : conditions de mise en œuvre

- Transaction **illégal** : aucun cadre juridique ne contraint les parties à se conformer au pacte conclu.
- Institutions alternatives au système juridique :
  - **Organisations criminelles**, mafias.
  - **Réputation individuelle** – préserver les possibilités de corruption futures.
    - 👉 Rompre la réputation par des mesures de rotation du personnel.
  - **Réputation collective** : tendance à se conformer au comportement du groupe d'appartenance.
    - 👉 “Stigmatisation” : si le groupe est perçu comme fortement corrompu, aucun bénéfice individuel à se montrer honnête.
  - **“Intégrité”** – code d'honneur
    - 👉 “Casser” la confiance par des mesures d'incitation à la dénonciation (clauses de clémence).
    - 🌐 Permet aux parties de sanctionner la trahison du pacte de corruption : restauration d'un cadre juridique implicite !

# Résumé

- Imbrication de contrats contradictoires permet de comprendre le comportement de corruption
  - ⇒ Instruments de lutte contre la corruption, leviers d'action au sein de l'organisation.
- Objectif d'une politique de lutte contre la corruption : accroître l'intégrité dans le contrat de corruption ; encourager la trahison dans le pacte de corruption.
- Possibles effets contraires des instruments de gestion sur chacun de ces deux contrats (Transparence, accroissement de salaire).